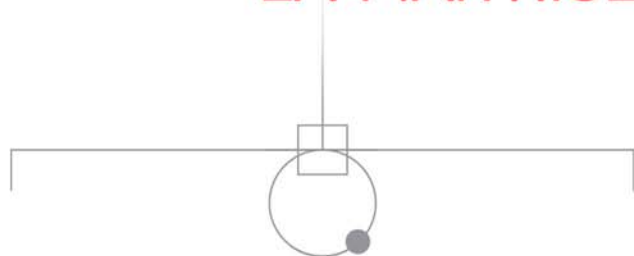


EXTERNALISEZ LES CONTRAINTES ET GARDEZ LA MAÎTRISE



L'externalisation de l'activité transport proposée par le Groupe Berto s'adresse principalement aux entreprises devant assurer régulièrement la distribution régionale, la collecte ou le transfert inter sites de leurs produits finis ou intermédiaires.

L'externalisation de vos activités de transport rend votre entreprise plus **performante**, plus **productive**, plus **concurrentielle** :

- Vous optimisez vos coûts de transport et gagnez en productivité.
- Vous disposez de compétences nouvelles et gagnez en flexibilité.
- Vous vous consacrez à votre cœur de métier et gagnez en compétitivité.
- Vous préservez votre capacité financière pour investir directement dans votre activité.
- Vous créez de la valeur sur votre métier et sur le transport.

L'externalisation avec le Groupe Berto vous garantit la maîtrise de :

- Votre distribution et le contact avec vos clients
- La qualité de la prestation
- La gestion des ressources humaines.



Document non contractuel - COEX - 04 67 13 86 52 - Photos : Pascal Helaine

Groupe Berto
610, avenue du Grand Gigognan
Forum de Courtine
BP 910
84090 AVIGNON cedex 9
Tél. 04 90 14 33 36
Fax. 04 90 14 33 39
www.groupe-berto.com

Direction commerciale
0 811 81 00 84



La preuve par l'homme

Externalisation



Externalisation : action qui consiste à confier tout ou partie d'une fonction ou d'un service à un prestataire externe spécialisé qui devient ainsi un partenaire pour une durée pluriannuelle.

Dans le cadre de ce partenariat, l'entreprise délègue la maîtrise d'oeuvre mais conserve la maîtrise d'ouvrage.

La maturité du prestataire est un critère fondamental pour la réussite d'une opération d'externalisation.

Plus de 40 ans d'expérience et de mise à jour régulière de son expertise permettent au Groupe Berto de se positionner aujourd'hui comme leader de l'externalisation de flottes avec conducteurs.



EXTERNALISER : UN PROCESSUS MAÎTRISÉ

Pour être un succès, une externalisation doit respecter un processus précis et maîtrisé.



Une règle du jeu

Deux partenaires :

- L'entreprise qui externalise : le maître d'ouvrage, responsable de la définition des moyens
- Le prestataire : le maître d'œuvre, qui s'engage sur la mise à disposition des moyens humains et matériels, leur organisation et leur exploitation.

Une équipe projet :

Constituée par les partenaires, cette équipe réunit les compétences nécessaires :

- Sociales
- Financières
- Juridiques
- Techniques
- Opérationnelles.

Un périmètre :

Il définit l'étendue de la délégation.

Un planning :

Il fixe les différentes étapes de l'externalisation par rapport à la stratégie choisie.



Des objectifs

Fixés par le maître d'ouvrage, validés par l'équipe projet :

- Ils définissent la démarche de progrès.
- Ils sont suivis par des indicateurs de performance et de qualité.



Transfert des personnels

- Pour être réussi, le transfert du personnel exige de la part du prestataire, au-delà de l'expertise, expérience et maîtrise.
- Le transfert se fait, selon des modalités précises et adaptées, dans le cadre du code du travail, en respectant l'intérêt de toutes les parties : le maître d'ouvrage, les personnels, le prestataire.



Reprise des Matériels

- La reprise des matériels détenus en parc propre ou faisant l'objet de contrat de financement ou de location est possible, selon des conditions négociées.
- Le Groupe Berto remet à votre disposition le matériel approprié aux caractéristiques de votre activité.



Un suivi et des instances de contrôle

- Le Groupe Berto met à votre disposition des conducteurs et des véhicules dédiés, grâce auxquels vous gardez la maîtrise du déroulement de vos opérations de transport.
- Le management des personnels de conduite est appuyé par la structure d'exploitation du Groupe Berto.

Le Groupe Berto prend en charge :

- La gestion sociale
- Le suivi, l'entretien et le renouvellement des matériels.

Le Comité de copilotage, composé des membres des deux partenaires :

- Veille au bon déroulement du contrat
- Règle les problèmes et les dysfonctionnements.

